

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75
RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
 24 Janvier 1884.

LES SERGENTS DE VILLE.

Les socialistes donnent aujourd'hui un bon point au jeune M. Waldeck-Rousseau. Il règne dans le corps des sergents de ville une émotion très-vive, et si, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, il n'est jamais venu à l'idée de ces utiles agents de tenir un meeting public, il est parfaitement exact qu'ils ont pris la décision de démissionner en masse si la Chambre, lors de la seconde lecture de la loi sur la police, ne vote pas un amendement qui sauvegarde leurs intérêts ainsi que celui de leurs femmes et de leurs enfants.

Le fait est que ces malheureux agents ont raison de se plaindre. Leur situation devient intolérable. Ici ce sont des arrêtés grotesques dont on leur impose l'exécution. Mais si, au cours de cette exécution, quelque feuille radicale crie, ils sont immédiatement lâchés par le préfet de police ou le ministre de l'intérieur.

Par dessus le marché, on ne les paie pas, et, sur la proposition du gouvernement, la Chambre vient d'augmenter de neuf années d'un coup le temps nécessaire pour l'obtention de leur retraite. On comprend le mécontentement des sergents de ville et la joie des amateurs de désordre. On dirait vraiment que M. Waldeck-Rousseau n'est qu'un anarchiste couvert d'une peau opportuniste. Au reste, quand donc, opportuniste ou anarchiste, la République a-t-elle produit autre chose que le désordre ?

On dit que M. Waldeck-Rousseau prépare un nouveau projet, qui donnerait quelque satisfaction aux sergents de ville.

Mardi soir, deux cents sergents de ville de la garde descendante se sont réunis dans un estaminet pour discuter la situation que leur fait le projet Waldeck. Un chef de division

de la préfecture s'est présenté et, affirmant qu'aucune mesure n'était prise au sujet des pensions, les a invités à ne pas faire de manifestation. La réunion s'est dissoute aussitôt.

Au poste Bonne-Nouvelle, vingt-huit sergents de ville ont refusé de sortir pour le service de nuit. M. Caubet, appelé télégraphiquement, s'est rendu à ce poste et les a menacés de les faire désarmer.

Devant cette menace, les agents sont partis pour les services qui leur avaient été désignés.

Chronique générale.

La France, dans un article qu'elle intitule: *Un an de pouvoir*, examine les résultats du ministère Ferry. Elle trouve que la politique répressive est pleine de dangers pour la République. Les dernières élections réactionnaires la font réfléchir. Elle dit :

« Pour qui donc travaille-t-on, et de qui fait-on le jeu ? Assurément, ce n'est pas l'intérêt républicain que l'on sert.

» Notre défaite électorale de dimanche est une preuve affligeante. Aussi bien il faut s'attendre à de pareilles déboires, résultats inévitables de la politique du Havre.

» Un gouvernement qui sème la division récolte nécessairement des élections réactionnaires.

» Réaction au dedans, aventures au dehors, voilà donc où nous a conduits en quelques mois la politique de combat.

» Pour toutes réformes, la stérilité parlementaire.

» Au lieu de l'ordre, le désarroi, la crise. A la place de la concentration des forces républicaines, la division et la discorde conduisant à la défaite.

» Au lieu de l'autorité véritable, un esprit de tracasseries inquiètes, un système de répression à outrance.

» En un mot, au lieu d'un gouvernement marchant vers un but, appuyé sur un pro-

gramme, une coterie agitée sans plan, sans méthode, plus préoccupée de garder le pouvoir que de l'exercer dans l'intérêt de la République.

» Voilà le bilan ! la faillite est au bout. »

Mais quoi qu'on fasse la République est perdue. Que le gouvernement repasse des mains de M. Ferry à celles de M. de Freycinet, le résultat final sera le même.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

« On examine, en ce moment, au ministère des finances, un plan financier qui a, dit-on, pour auteurs, un important banquier étranger établi à Paris et un administrateur du Crédit franco-égyptien, plan qui consiste à créer, sans recourir à l'emprunt, les ressources nécessaires à la liquidation du passé et à l'équilibre du budget prochain.

» La base de l'opération serait la conversion en 3 0/0 des annuités inscrites au budget pour le service de toute la dette amortissable, à savoir: le 4 0/0 ancien, l'ancien 4 1/2, les obligations trentenaires, les bons de liquidation, les annuités finissant en 1907. D'après les auteurs du projet, cette conversion qui serait facultative moyennant une soulte (selon le système employé par M. Fould en 1863), procurerait un ensemble de ressources s'élevant à 500 millions, sans qu'il y eût aucune charge nouvelle à inscrire au budget.

» En prévision d'un emprunt de 350 millions, une annuité de 43 millions a été inscrite au budget de 1884. Cette annuité serait naturellement effacée.

» Avec les 500 millions produits par cette large conversion, plus l'établissement de l'impôt sur le revenu, admis, dit-on, par la commission spéciale, et aussi le rétablissement des impôts supprimés naguère par M. Magnin sur les sucres et les vins, on aurait à la fois les 350 millions nécessaires à la liquidation du passé et, en outre, le budget se trouverait équilibré pour l'avenir. »

Le résultat de cette opération nous paraît

trop douteux pour que le ministre des finances ose le tenter.

LA RÉPUBLIQUE ET LES FINANCES.

On lit dans la *Vérité* :

« Dans la détresse financière où nous sommes, il ne manquerait plus au gouvernement que de rater son emprunt.

» Or, on le dit très-préoccupé de ce péril qui serait l'effondrement définitif du crédit public, le signal de la débâcle.

» Son inquiétude est telle, il rencontre de si vives résistances dans l'épargne française, sans laquelle on ne peut mouvoir un sou, qu'il s'adresse à tout le monde pour ramener la confiance.

» Enfin, à la veille même de l'emprunt, le gouvernement met le comble à son système de panique par deux lois d'état de siège...

» Si vous étiez rassurés, est-ce que vous songeriez à vous armer contre les Parisiens ? Est-ce que vous songeriez à renforcer la loi martiale contre les attroupements ?

» Non, vous avez peur, parce que vous avez mal gouverné, et vous voulez que le public ait confiance, et vous voulez qu'il vous apporte ses économies ?

» Le public se défiera, il gardera son argent, et il aura raison.

» On refusera de vous faire crédit, et vous, qui n'êtes venus au pouvoir que pour manier de l'argent, vous périrez par l'argent. »

LE BONHOMME GRÉVY.

M. Grévy est un bonhomme, on ne peut pas dire le contraire. Il y a, dans son cœur de Président, des trésors d'indulgence pour les condamnés à mort. Nous ne voulons pas parler des soldats qui meurent de la dysenterie au Tonkin, ni de ceux que les trafics de l'intendance font mourir comme des mouches au Sénégal. C'est du gibier de cour d'assises qu'il s'agit. Peut-être, comme chasseur, le Nemrod de Mont-sous-Vaudrey est-il jaloux de la vie du gibier qu'il ne tue pas lui-même.

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Ils se regardaient comme à la moitié de leur séjour, quand, un matin, au moment où le déjeuner s'achevait, on entendit l'omnibus de l'hôtel rouler sur le sable de l'allée.

— Voici, je crois, de nouveaux arrivants, dit Raoul en passant un plat à son voisin.

— Tant mieux, tant mieux, répondit celui-ci. Rien de piquant comme d'examiner tous ces échantillons du genre humain qui vont et viennent dans ces parages.

Raoul ne put s'empêcher de sourire en regardant Lucienne. Le touriste qui aimait tant à examiner les échantillons du genre humain, portait, aux ongles, la preuve indélébile que du sang d'esclave coulait dans ses veines. En France, il pouvait s'asseoir près d'un homme bien né. Au-delà de l'Océan, il lui aurait fallu se tenir à l'écart... Mais il arrive souvent qu'une réflexion est faite surtout par ceux qui devraient s'en abstenir.

Une famille entière fit irruption dans la salle à manger. Le service continuait quand le maître d'hôtel se pencha vers Raoul.

— Un monsieur est au salon, dit-il, qui refuse de déjeuner et désire voir M. et M^{me} Mauvoisin. Mais il les prie de ne pas se presser.

— Tiens ! dit Raoul, qui cela peut-il être ? Il ne s'est pas nommé ?

— Non, monsieur.

Malgré la recommandation transmise, ils se hâtèrent de terminer. Ils sortirent ensemble, suivirent les longs corridors de l'hôtel, ouvrirent la porte du salon et poussèrent un cri de surprise. Le baron de Charolles était devant eux.

— Pas possible ! s'écria Raoul.

— Comment ! c'est vous, Frédéric ! dit Lucienne d'une voix étouffée.

— Ah ! mon cher, tombez-vous des nues ? continua Raoul. Il fallait donc nous prévenir.

— Pourquoi faire ? Je me suis décidé hier au soir.

— Que vous êtes donc aimable ! Quel plaisir vous nous causez là ! Mais que diable venez-vous faire au Croisic ?

— Quelle question ! Vous-même, qu'y faites-vous ?

— Je me soigne, dit Raoul.

M. de Charolles se mit à rire.

— Votre cure fera certainement la fortune de

l'endroit. Eh bien ! moi, je viens me reposer. Vraiment, j'ai la tête fatiguée. Deux jours de loisirs vont me remettre, et, puisque je n'avais pas le temps de rejoindre Louise...

— Cela n'a pas besoin de s'expliquer, dit Raoul. Il est clair que votre place était marquée près de nous.

— Vous me paraissez parfaitement installés, reprit M. de Charolles, en jetant à travers la croisée un regard sur le jardin de l'hôtel, la plage, la mer où les îles d'Houat et d'Hédic se montraient à l'horizon.

— Nous ne sommes pas mal, dit Raoul. Pourquoi ne déjeunez-vous pas ?

— Je n'ai pas faim, répondit-il.

Pendant un moment, Lucienne aurait parlé avec peine, tant elle avait la gorge serrée. Mais elle sentit son malaise se dissiper quand elle entendit son beau-frère annoncer qu'il ne resterait que deux jours au Croisic. Seulement, elle résolut de s'attacher comme une ombre aux pas de Raoul. Ils furent trois sur l'Enigo à voir rentrer les barques de pêche; trois sur le mont Esprit à regarder les côtes du Morbihan; trois à se promener, à causer dans le salon, sous la tente, ils furent trois, toujours trois...

Les deux jours promis s'écoulèrent, un nouveau les suivit, puis d'autres leur succédèrent. M. de Charolles ne parlait plus de son départ.

— Ma foi, il a raison, disait Raoul quand sa femme se retrouvait seule avec lui. Le voyage est fait, il en profite.

— C'est possible, mon ami, répondit enfin Lucienne. Mais, puisqu'il disposait de huit jours, il pouvait se rendre à Caunterets.

— C'est vrai, dit le jeune homme. Quand ma sœur le saura, elle sera mécontente.

— Elle aura le droit de l'être, dit froidement Lucienne.

Elle se demandait pourquoi M. de Charolles modifiait ainsi ses projets. Les charmes qu'offre le séjour du Croisic n'étaient pas faits pour séduire beaucoup un homme de son caractère. Il est vrai que Raoul ne savait qu'inventer pour lui rendre ce séjour agréable.

Les explorations dans le voisinage étaient épuisées. Elles le sont vite sur cette côte.

Il fut question d'une promenade en mer.

Le but de cette excursion s'indiquait de lui-même. Pendant le jour, ce but se dressait à l'horizon comme une aiguille audacieuse, et, quand la nuit tombait, il s'empressait de faire concurrence aux étoiles.

Une jolie péniche fut louée par Raoul qui se donna le plaisir d'adresser autour de lui des invitations nombreuses.

Le lendemain, à mer haute, la péniche vint accoster au bout du quai, près de l'Enigo, et reçut

Analyser les raisons secrètes qui déterminent les résolutions d'un homme politique aussi âgé, est une œuvre délicate et malaisée. Car il y a des jours où le bonhomme présidentiel laisse fonctionner, sans opposition, le couperet de la guillotine. Chose étonnante, d'une ironie très-profonde et inexplicable! Lorsque M. Grévy prend sa plume pour tracer une signature miséricordieuse, il choisit toujours, pour objet de sa mansuétude, le condamné le plus odieux et qui semble au public le moins digne de pitié.

Hier encore, une condamnation à mort était effacée par l'encre de l'Élysée. De quel coupable s'agissait-il? D'un père qui a violé sa fille, âgée de neuf ans, et l'a étranglée après le viol. Double assassinat! Infamie monstrueuse entre les infamies!

A quelle pensée intime a obéi le Président en signant cette grâce surprenante? Il n'est pas partisan absolu de l'abolition de la peine de mort, puisqu'il y a des jours où sa main reste inerte et laisse passer la justice des tribunaux. Est-ce une manière à lui de prouver, par un défi à la conscience publique, qu'il entend user de son privilège envers et contre tous?

Quoi qu'il en soit, on va réviser bientôt la Constitution. Eh bien, au nom de la morale publique, nous demandons que le droit de grâce soit rayé des lois françaises, tant que subsistera la République démoralisante.

On écrit de Saint-Étienne, 24 janvier :

« La crise ouvrière s'accroît d'une façon inquiétante. Presque tous les ouvriers de la manufacture d'armes sont sans travail; de même les rubanniers. Et voilà qu'on annonce que la Compagnie des mines de Montaud ce sera son exploitation, à cause des difficultés qu'elle rencontre et des dépenses énormes qu'entraîne cette exploitation. »

AU TONKIN. — Le Paris reçoit de Hong-Kong le télégramme suivant, daté du 22 janvier :

« Les opérations sur Bac-Ninh seraient abandonnées jusqu'à l'arrivée des renforts. Très-probablement elles n'auront lieu que dans les deux ou trois premiers jours de mars. »

ÉTRANGER

Une dépêche de Berlin, 24 janvier, annonce que de nouvelles révélations ont été faites au sujet de l'alliance secrète entre l'Autriche et l'Allemagne. On assure que le traité passé entre ces deux puissances ne vise pas seulement la protection mutuelle au cas où l'une d'elles serait attaquée, mais garantit à chacune l'intégrité de son territoire. On pense que l'Italie a obtenu une semblable garantie.

Le *Morning-Post* apprend que très-peu de temps avant le passage du train spécial qui

les vingt-cinq ou trente promeneurs qui devenaient, dans cette maison mouvante, les hôtes de M. et de Mme Mauvoisin.

Le ciel était superbe, la mer comme endormie; le navire s'éloigna en se balançant avec cette grâce que Lamartine chantait sur les eaux de Bzîa. Des groupes de spectateurs se formaient sur le quai. Le navire leur envoya, comme un dernier adieu, un *scherzo* de Beethoven joué par un violoniste que Raoul avait fait venir de Nantes pour charmer la traversée.

Portée, bercée par cette mer bleue et limpide, la péniche atteignit les rochers sur lesquels le phare est construit.

Le flot s'était retiré. Il fallut franchir à pied toutes ces roches géométriques qui forment à mer basse un flot noir et déchiré.

La visite du phare est curieuse; mais, il faut l'avouer, l'ascension de la tour n'est ni facile ni agréable.

Une cavité peu profonde est creusée à l'extérieur, dans l'épaisseur de la muraille. Dans cette cavité, des barres de fer sont scellées de manière à former une échelle complètement verticale qu'on ne franchit qu'à force de poignets. On dirait qu'un long ruban zébré s'échappe de la base du phare et se tend contre la paroi de pierre, jusqu'à ce que, à moitié chemin du sommet, il trouve une ouverture dans laquelle il se plonge.

transportait le prince de Galles et son escorte, allant visiter M. A. de Rothschild à Halton, un aiguilleur a découvert dans le tunnel de Primrose-hill quatre ou cinq cartouches de dynamite.

Des précautions particulières ont été prises pour que de pareilles tentatives ne se renouvellent point au retour du prince, vendredi.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 janvier.

La hausse continue; on croit généralement que ce mouvement persistera jusqu'à la conclusion de l'emprunt.

Rien n'est encore fixé quant à la date de l'opération, mais on pense que ce sera au plus tard pour le mois de février.

Le 3 0/0 s'avance à 77.45; l'amortissable à 78.25; le 4 1/2 0/0 1883 à 107.60 pour réagir en clôture à 107.45.

La Banque de France demeure à 5,200; la Banque de Paris progresse à 860.

Le Crédit Foncier est en nouvelle avance à 1,280 et 1,282.50, pour réagir ensuite légèrement à 1,275, ce qui le met encore au-dessus des cours d'hier. Cette amélioration sensible des cours du Foncier donne raison d'ailleurs à nos prévisions antérieures; elle est pleinement justifiée par le développement constant des opérations et des bénéfices de cet établissement.

Peu de changement sur les Chemins: 1,250 le Lyon; 1,132 50 le Midi; 1,760 le Nord; 1,282.50 l'Orléans, etc.

Le Suez clôture à 2,027.50 après 2,035 et 2,045. Nous conseillons à ceux de nos lecteurs que la question intéresse, de se reporter à l'Étude publiée par le *Financier des Communes* dans son numéro du 18 janvier sur les projets de convention. En consultant en même temps le Graphique encarté dans le numéro du même jour, chacun pourra se faire une opinion sur l'avenir réservé à ses capitaux.

340.02 l'Égypte, sur laquelle quelques réalisations de bénéfices pèsent un peu; mais, à notre avis, elle ne tardera pas de se relever.

De même, la Rente Espagnole à 58 5/32. — 8.67 le Turc 5 0/0. — 92.10 l'Italien 5 0/0.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA FERME de VAUZELLES, à Brain-sur-Allonnes en 1883.

Le LOGIS du sieur de Montsoreau en 1553.

(Voir l'Écho du 25 novembre 1883.)

I

La disparition du château de la Coutancière n'a pas privé la commune de Brain de tous les souvenirs qui rattachaient sa propre histoire à celle du comté de Montsoreau. Le touriste, l'archéologue y trouveront encore quelque petit édifice, épars sur son territoire, rappelant le séjour de ces grands seigneurs. Nous allons l'indiquer à ceux que ces souvenirs intéressent.

En quittant le bourg, par la route de la Loire à Vernueil, pour se diriger vers la Breille, on aperçoit à mi-chemin, sur la droite, une colline d'un vert sombre, boisée qu'elle est par des pins du Maine.

Du pied de cette colline surgit une tou-

relle, couronnée d'un toit ardoisé. Au fur et à mesure qu'on s'en approche, l'œil reconnaît que la tourelle est contiguë à un bâtiment, à peu près carré, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La toiture, à deux pentes, de ce bâtiment est presque égale en hauteur aux murailles qu'elle abrite.

Non loin de cette première maison, il s'en trouve une autre dont la disposition intérieure accuse le caractère religieux d'une chapelle.

L'ensemble de ces bâtiments principaux servent, aujourd'hui, à l'exploitation d'une grande ferme dite de Vauzelles (1).

II

En 1553, l'usage de ces constructions était tout autre. Elles servaient de Logis au sieur Philippe de Chambes, fils cadet du comte Jean de Montsoreau, et à sa jeune femme, dame Marie de Châteaubriant, qui lui avait apporté en dot ce Logis, avec ses dépendances, comme héritière de M. François de Châteaubriant, son oncle, grand doyen de Saint-Maurice d'Angers.

La qualité de ce dernier personnage suffit pour expliquer l'édification d'une chapelle importante à côté d'un logis de proportions si modestes.

Nonobstant le cadre réduit du Logis de Vauzelles, les époux Philippe de Montsoreau s'y installèrent avec leur ménage.

Est-il admissible, nous a-t-on dit, qu'un ménage de si haute lignée ait pu s'installer dans ces bâtiments? Des documents authentiques prouvent qu'il en fut ainsi (2).

III

Pour en apprécier la réalité, il convient de se rendre compte des mœurs et des habitudes d'une partie de la noblesse au XVI^e siècle, celle dite *campagnarde*.

Ces mœurs, ces habitudes, qui ne ressemblent guère à l'idée qu'on a généralement du noble féodal, chevaleresque, haut-justicier, ont été retracées devant l'Académie (3), lors de la réception de M. Taine, appelé au fauteuil de feu M. Thiers.

L'orateur a dit, d'après le marquis de Mirombeau qu'il cite :

« La noblesse campagnarde d'autrefois dormait sur de vieux grabats, montait à cheval, se rassemblait à la Saint-Hubert, ne se quittait qu'après l'Octave de la Saint-Martin.

« Elle menait une vie gaie et dure volontairement, coûtait peu de chose à l'État; elle lui produisait plus par sa résidence et son fumier, etc., etc... »

IV

De cette première citation, il ressort que la noblesse campagnarde, dans ses jours de repos, s'occupait, sur son domaine, à la culture des terres arables; au boisement des terrains incultes; au dessèchement des vallons marécageux, en y établissant des étangs. Celui qui longe la route de Brain à

(1) Elle appartenait, il y a quarante ans environ, à M. le duc d'Escars, qui l'a vendue à M. Dumény-Louvet, avec les bois, les landes environnantes.

(2) *Dictionnaire historique de l'Anjou*, par M. Port.

(3) Séance du 15 janvier 1880.

le ciel.

— Brrr! dit Raoul à son beau-frère, je ne voudrais pas être à la place de ces pauvres diables qui font le métier de gardiens. Malgré la lumière et l'espace, ce phare vaut un sépulcre...

— Il y a bien des manières d'être enterré vivant, répondit entre ses dents M. de Charolles.

— Servez le déjeuner, dit Raoul aux domestiques chargés des provisions.

On put s'apercevoir qu'une traversée était chose excellente pour l'appétit.

Cependant, la marée montait avec cette rapidité terrible, invraisemblable, qui caractérise le retour des flots sur les lagunes et coûte si fréquemment la vie aux malheureux qu'une fatale imprudence conduit à s'y aventurer. Comme il arrive souvent à ce moment, le temps changea brusquement, un brouillard humide envahit l'atmosphère, et une pluie presque impalpable se mit à tomber. Le vent se leva. On commença à se dire que le retour serait tout différent de la douce et radieuse arrivée.

Les matelots pressèrent le départ. Mais il fallait d'abord passer un moment critique, celui de la sortie du phare. L'ascension n'avait fait que préparer les émotions.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

la Breille, en amont de la ferme de Vauzelles, dont il porte le nom, est un modèle des entreprises de ce genre.

Par ces travaux divers, ce propriétaire, d'un autre âge, prélevait au développement de l'agriculture, à la reproduction du gibier, à la pisciculture, deux choses que le braconnage moderne s'applique à détruire. Il faut que la science cherche, dans des parcs d'acclimatation, dans des aquariums, les moyens de conserver en les reproduisant ces provisions nécessaires à l'alimentation: sans quoi les espèces finiraient par disparaître.

« Tel était, ajoute M. Taine, le vieux gentilhomme énergique, indépendant, porté par toutes les habitudes de son corps et de son cœur vers les exercices, les rudes et la liberté des camps et des champs, etc., etc. »

IV

Ces citations littéraires, véritable tableau de mœurs, nous montrent combien les goûts et les habitudes de la noblesse campagnarde d'autrefois différaient des exigences de notre époque pour le confortable d'un logis; elle nous permettent d'adapter l'étroitesse de celui de Vauzelles aux besoins de ses habitants en 1553. Ils n'y recherchaient qu'un gîte!

V

Si modeste qu'il fût, ce gîte a gardé le cachet de ses maîtres; nous ne saurions mieux le représenter à nos lecteurs qu'en empruntant au *Dictionnaire historique de l'Anjou* les détails qu'il rapporte :

« Le Logis conserve une jolie tourelle prismatique d'escalier à six pans; les degrés reposaient autrefois sur un énorme tore flanqué de têtes grossières, dont une seule existe encore; dans une accolade à choux fleuri s'encadre la porte; au-dessus, deux petites fenêtres dans une accolade XVI^e siècle.

« Vers la gauche, y attient une grande chapelle de deux travées, avec faux arceaux en ogive plaqués; le portail surmonté d'une accolade fleuronnée; le fond de l'édifice s'éclairait d'une large fenêtre ogivale, et sur la droite d'une petite baie triflée, etc., etc. »

Toutes ces choses, qui se voient à la ferme de Vauzelles en 1883-84, méritent assurément la visite des amis de l'histoire et de l'archéologie; ils y trouveront en parallèle à l'antique *castel de la Coutancière*, que nous avons décrit, le Logis d'un gentilhomme campagnard. Cette vue leur permettra d'en déduire les critiques et les éloges que l'on peut faire et donner à la puissance seigneuriale des comtes de Montsoreau; à la vie simple, active et laborieuse d'un descendant de cette maison.

D'où nous tirons cette conclusion que, dans tous les temps, chaque société a eu sa part des défauts et des qualités inhérentes à la nature humaine.

PAUL RATOUIS.

Nous trouvons dans l'Anjou et nous recommandons à qui de droit les lignes suivantes :

Une tempête dans un... lycée de filles.

« O l'homme téméraire qui s'est imaginé le premier de faire vivre trois femmes ensemble! »

« L'excellent homme d'esprit, à qui cette boutade échappait assez volontiers, ignorait moins que personne comment l'esprit de l'Évangile résout tous les jours suavement et victorieusement le hardi problème; mais aussi, plus souvent et de plus près que beaucoup d'autres, il en avait sondé la difficulté.

« Les prodigieux ignorants, ignorantissimes, qui « entreprennent » les nouveaux collèges de filles et le recrutement du personnel de ces établissements, comme on raccorde, de droite et de gauche, au plus pressé, une troupe d'écuyères ou de café-chantant, sont à même de voir, dès les premiers essais, quelle besogne ils se sont mise sur les bras.

« Ils ne s'en tireront pas. Hors de l'esprit chrétien, profondément passé dans la pratique de la vie, bataille de Dames! L'argent versé à flots ne suffira jamais pour souder, accoiser et faire vivre ensemble un bataillon, jeune ou mûr et si restreint qu'il soit, du beau sexe, appliqué surtout à l'œuvre si délicate et si pénible de l'éducation.

» On sait comment les choses se passent dans l'Université masculine. Deux ou trois chefs, en chaque maison, plus ou moins satisfaits de se voir accolés par autorité supérieure, et le plus souvent sans s'être jamais ni vus ni connus, mènent la caserne militairement. Autour d'eux il n'y a rien, que le troupeau muet et tremblant des... « maîtres répétiteurs. » Et, en avant, marche ! On sait les résultats du système.

» Pour former la jeune fille, il faut évidemment un milieu autrement conçu que celui-là. L'instinct des familles ne s'y trompera jamais, si dévotées qu'elles soient du bon sens, en matière d'éducation masculine.

» C'est le cœur qu'il s'agit de former dans la jeune fille encore plus que son esprit. Ce qu'il faut avant tout à cette plante délicate, c'est une atmosphère, non-seulement d'une pureté absolue, mais d'une paix et d'une harmonie où le cœur de l'enfant s'entr'ouvre et s'épanouisse, sans y soupçonner le moindre nuage.

» Les collèges de filles, « sans Dieu », feront donc *fiasco* inévitablement, faute de lien dans leurs cadres, et d'huile dans leurs rouages, avant même que leurs effets lamentables, dans l'éducation morale de leurs nourrissons, aient dégoûté et révolté ceux-là mêmes qui les prônent le plus chaudement aujourd'hui.

» On connaît la belle équipée qui s'est déjà produite dans le collège ou lycée féminin de Montpellier. La querelle de la directrice et de l'économe a provoqué une bonne révolte, à grand orchestre, des jeunes lycéennes, comme il s'en produit si fréquemment dans les collèges de garçons, fidèles aux traditions universitaires. »

Le problème d'un bon gouvernement, dans les nouveaux collèges, est d'autant plus épineux, c'est un *cheveu* d'autant plus gros sur le potage, que l'établissement ne s'appartient pas à lui-même, sous une seule main, maîtresse chez elle. Il est découronné. Il est régi *du dehors*.

Et par qui ? Par une seule tête, habile et compétente ?... Pas le moins du monde.

Il cahote sous le tiraillement d'un attelage multiple et panaché, masculin par-dessus le marché, moitié local et moitié parisien ; attelage de hasard, aujourd'hui celui-ci et demain celui-là, tirant à droite, puis à gauche, ou des deux côtés en même temps, blasphémant aujourd'hui, — c'est la note fondamentale, — et demain, par la plus pitoyable des contradictions, décrétant la grand-messe et les prières ! Et ainsi du reste.

Quel gâchis !
Que peuvent devenir et que pourront jamais faire de pauvres institutrices, condamnées à vivre dans cette galère et à vivre ensemble, toujours défiantes et divisées, quand même il n'y aurait entre elles aucun sujet de l'être, toujours sur l'œil et disposées à se jeter le chat aux jambes, obligées qu'elles seront, par la force des choses, à se disputer, en tout bien tout honneur, les bonnes grâces et la protection de tel ou tel des nobles coursiers qui mènent le *berlingot* pédagogique ?

Il n'est donc pas surprenant que la terrible querelle de Montpellier se soit déjà reproduite en d'autres lieux. Ce sera toujours une rude besogne que de faire embolter le même pas aux deux Eminences, laïques et féminines, de l'établissement, la directrice et l'économe. Et si les autres dames de céans se mettent de la partie, avec leurs champions, nous en verrons de belles.

L'épreuve est déjà concluante. Nous n'en donnons pas pour six mois aux patrons ahuris de l'entreprise.

Et les fameux moellons, pendants par branches et par racines ?...
Et nos écus ?...

DE PLUS EN PLUS GRATUITE !

Contribuables, la main à vos poches. D'accord avec le gouvernement, la commission de la Chambre des députés qui s'occupe de la loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire a adopté un amendement de M. Guichard, tendant à ajouter aux contributions des communes 6 centimes additionnels facultatifs pour améliorer le fonctionnement des services de l'enseignement.

On va voter encore 24 millions pour l'instruction gratuite.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* a communiqué l'avis suivant :

« Une perturbation, d'une énergie qui pourra devenir dangereuse, arrivera sur la Grande-Bretagne et la Norvège, entre le 22 et le 24. Une autre touchant la France suivra dans deux jours. Temps très-orageux sur l'Atlantique. Neige et grésil. »

THÉÂTRE DE SAUMUR. — Après l'opéra bouffe, le grand opéra. On nous annonce pour *mardi* prochain, 29 janvier, une représentation de la *Favorite*, avec le concours de M^{lle} Delprato, une forte chanteuse qui compte de brillants succès sur les plus grandes scènes départementales.

Samedi et dimanche, croyons-nous, M^{lle} Delprato jouera la *Favorite* à Angers ; c'est pour donner un jour de repos aux artistes que la représentation de l'œuvre de Donizetti n'aura lieu que *mardi* à Saumur.

BAUGÉ.

Les nombreux accidents causés par les armes à feu maniées sans précaution ne rendront donc jamais prudents ceux qui en font usage.

Il y a quelques jours, M. Camille Plisson se trouvait chez M. Maboult, maréchal-ferrier, à Baugé. Ce dernier lui dit : « Toi qui es fils d'armurier, examine donc si mon revolver est en bon état. »

M. Plisson prit l'arme, fit agir la détente et remit ensuite le revolver au possesseur en déclarant qu'il fonctionnait parfaitement.

Le maréchal voulut continuer la même manœuvre, lorsqu'une détonation retentit et une balle, oubliée dans un des canons, vint se loger dans le genou de M. Plisson.

Deux médecins ont été appelés pour extraire le projectile, mais ils n'ont pas encore pu réussir dans l'opération.

SABLE.

L'*Indicateur Commercial*, enregistreur la naissance de l'enfant sans bras ni jambes dont nous avons parlé la semaine dernière, dit que les membres supérieurs de ce phénomène consistent en deux petits moignons de deux ou trois centimètres à peine ; quant aux membres inférieurs, il n'en paraît aucune trace.

NANTES.

Dans l'après-midi d'avant-hier, des passants relevaient dans la rue Saint-André un homme qui venait de s'affaïsser. On l'interrogea : il répondit simplement qu'il mourait de faim. On le conduisit au fourneau municipal qui est établi dans ladite rue et on lui fit prendre une nourriture qui le réconforta un peu. Il déclara être ouvrier formier et n'avoir pas d'ouvrage. Ce malheureux est marié et père de trois jeunes enfants.

Des voisins firent une collecte et lui remirent une petite somme d'argent. Cela est très-bien et lui permettra de vivre aujourd'hui et peut-être demain. Mais après ? Ce sera encore la misère noire, car l'ouvrage ne va pas du tout et la confiance dans le lendemain n'est nulle part. Beaucoup d'ouvriers errent dans les rues de la ville, à la recherche d'un travail qu'ils ne peuvent trouver. Il faut cependant bien manger ; mais nos maîtres du jour, qui ne manquent de rien, s'en soucient fort peu, comme ils l'ont prouvé l'autre jour, en refusant du pain aux ouvriers de Paris sans travail.

(*Espérance du Peuple.*)

DISPARITION MYSTÉRIEUSE

(*Nouveaux détails*)

La mystérieuse disparition de Constance Bachelier continue à défrayer toutes les conversations à Nantes et même dans le département. Les bruits les plus étranges circulent de toutes parts. Voici de nouveaux détails que nous empruntons à la *Sentinelte populaire*, journal de Nantes :

« Il paraîtrait que quelques jours avant le 13 janvier il avait été convenu entre Hémion et la demoiselle Bachelier qu'ils se rendraient à Nantes, le dimanche, pour assister à la représentation de *Peau d'Ane*, au théâtre de la Renaissance ; le rendez-vous aurait été fixé pour l'heure de la sortie de la messe sur la place Saint-Pierre. La jeune fille avait reçu de son père la somme de 40 fr. pour acheter un parapluie ; avant son départ elle avait annoncé à son frère qu'elle venait à Nantes où elle devait trouver son fiancé.

» Les deux jeunes gens se sont en effet

trouvés au rendez-vous et se sont rendus chez M. Levreau, charpentier, place Waldeck-Rousseau, à Barbin ; ils ont loué une embarcation et sont partis pour la Chapelle-sur-Erdre. Ils se sont arrêtés d'abord à la Jonnelière, dans l'auberge Langlais, tenue par M^{me} Martin ; puis, remontant dans l'embarcation, ont fait force de rames vers la Chapelle où ils ont dîné.

» Remontés en bateau vers 4 heures 1/2 du soir, le sieur Hémion est arrivé seul chez M. Levreau, à qui il a offert un vermouth. Tout en prenant cette consommation, M. Levreau a demandé à Hémion ce qu'il avait fait de sa compagne ; celui-ci a répondu qu'il l'avait laissée à la Chapelle-sur-Erdre.

» En prononçant ces paroles, il ne paraissait, dit-on, nullement affecté.

» Le lendemain, la famille Bachelier était fort inquiète de l'absence de la demoiselle. Le père et le fils Bachelier se rendirent aux Epinettes, chez Hémion, et demandèrent au fils Hémion s'il savait où était Constance ; celui-ci répondit qu'il ne l'avait pas vue le dimanche et qu'il ne pouvait savoir par conséquent ce qu'elle était devenue. On le pressa de questions, et comme l'on pensait que la jeune fille devait être à Nantes afin d'obliger les parents à presser le mariage, on lui promit qu'il se ferait sans retard ; mais tout ce qu'on put dire à Hémion ne le détermina pas à faire connaître la vérité ; il s'obstina à affirmer qu'il n'avait pas vu sa cousine.

» L'idée d'un crime germa dans quelques esprits, et bientôt ce bruit, prenant beaucoup de consistance par suite de l'absence prolongée de la jeune fille, parvint à la connaissance de M. Bascher, maire de Bouguenais, qui écrivit à Hémion père de venir le voir à Nantes, accompagné de son fils.

» Le 18 janvier, Hémion père et fils se présentaient chez M. le maire. Ce magistrat interrogea longuement Hémion fils qui répondit n'avoir pas vu sa fiancée. Cependant, pressé de questions, il finit par déclarer qu'elle était tombée dans l'Erdre en revenant de la Chapelle et qu'elle s'était noyée. Il avait aussitôt crié : « Au secours ! » Mais l'endroit étant assez désert, sa voix n'avait probablement pas été entendue.

» Après cette déclaration, M. le maire de Bouguenais se rendit en compagnie de Hémion père et fils et du sieur Levreau, loueur d'embarcations, à l'endroit désigné ; plusieurs sondages furent opérés, mais sans résultat ; Hémion ne paraissait pas, du reste, connaître le point où l'accident serait arrivé.

» Après cet insuccès, M. le maire prévint le parquet.

» Nous avons appris que le sieur Hémion serait revenu le surlendemain matin 15 janvier, à 6 heures, chez le sieur Levreau, et lui aurait recommandé de ne pas dire qu'il avait loué un canot le dimanche précédent : « J'ai eu une discussion à la Jonnelière, dit-il, et comme il pourrait se faire que l'on vint chez vous aux renseignements, dites que vous ne m'avez pas vu, car je craindrais d'être inquiété pour cela. »

» Le même jour, il allait trouver M^{me} Martin, aubergiste à la Jonnelière, et lui disait qu'on l'accusait d'avoir enlevé la jeune fille qui était avec lui dimanche. M^{me} Martin lui répondit en riant que l'enlèvement n'avait pas dû être bien difficile, car ils paraissaient bien d'accord.

» Un autre bruit s'était répandu : on disait que la jeune fille était à Nantes. Le malheureux père est venu à Nantes ; il a cherché sa fille un peu partout, mais il n'a pu réussir à la découvrir.

» La police, de son côté, n'a pas perdu de temps et la gendarmerie fouille activement les bords de l'Erdre et le bois de *Barbe-Bleue* pour retrouver le cadavre. Jusqu'à ce moment, toutes les recherches ont été vaines.

» Un journal de notre ville a annoncé que Hémion fils avait été arrêté samedi et incarcéré à la Maison d'arrêt. Nous pouvons affirmer que Hémion est encore en liberté, chez ses parents, aux Epinettes, commune de Bouguenais.

» Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de cette mystérieuse affaire. »

ENTRÉES DES VINS D'ESPAGNE EN FRANCE.

Nous croyons devoir donner ici le relevé des entrées des vins espagnols (et aussi de leurs imitations) dans les principales villes de France, afin que l'on puisse juger de la concurrence faite aux produits de notre sol.

Le tableau ci-joint ne contient que les dix premiers mois de 1883, les seuls publiés

par la douane. Il faut observer que novembre et décembre sont les deux mois dans lesquels entrent le plus de piquettes vinées que l'on veut écouler de suite. C'est donc plus du quart en sus, dont ses chiffres devront être augmentés si l'on veut avoir le total de l'année 1883.

Bordeaux, 510 mille ; Cette, 4 million 642 mille ; Paris, 967 mille ; La Nouvelle et Port-Vendres, 610 mille ; Marseille, 264 mille ; Bayonne, 232 mille ; Le Havre, 494 mille ; Rouen, 67 mille ; Nantes, 57 mille ; La Rochelle, 53 mille ; Brest, 22 mille ; Nice, 30 mille ; Toulouse, 15 mille ; Dunkerque, 16 mille (nous n'avons pas porté les fractions de mille). On remarquera le peu d'importation de la place de Marseille ; c'est qu'en même temps l'Italie lui envoyait plus de cent mille hectolitres.

TABEAU

DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DES VINS DE FRANCE DEPUIS 1873.

	Importation Hectolitres	Exportation Hectolitres
1873.....	654,000	3,984,000
1874.....	684,000	3,282,000
1875.....	292,000	3,734,000
1876.....	676,000	3,384,000
1877.....	707,000	3,102,000
1878.....	4,603,000	2,795,000
1879.....	2,938,000	3,047,000
1880.....	7,249,000	2,488,000
1881.....	7,839,000	2,572,000
1882.....	7,537,000	2,648,000
1883 (4 mois)	7,003,000	2,296,000

Ainsi l'on voit, d'après ce tableau, emprunté aux documents officiels du Bulletin statistique du ministère des finances, qu'en 1873, notre exportation l'emportait sur les exportations de 3,327,000 hectolitres. Depuis 1880, au contraire, les importations sont de 4,734,000 hectolitres supérieures aux exportations.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 21 janvier.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	17 75 à 18 75	9 » à 9 50
Saumur,	18 10 18 50	8 75 » »
Baugé,	18 25 19 »	9 50 » »
Segré,	18 50 » »	9 » » »
Beaupreau,	18 50 18 75	9 50 » »
Montfaucon,	18 50 » »	8 50 » »
Montrevault,	18 50 » »	8 50 9 »
Chemillé,	18 50 » »	8 50 9 »
Champtoceaux,	18 » 19 »	9 50 » »
St-Flor.-le-Vieil,	18 » 19 »	9 50 » »
Vihiers,	17 » 17 50	8 » 8 50
Brissac,	18 » 18 50	8 » » »
Chalonnnes,	18 50 » »	9 » » »
Doué,	18 » 18 50	8 » 8 50

A Nantes, les blés américains disponibles, de 25 » à » » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 18 40 à 18 50 les 80 kilos.

DES AMIS SURPRIS.

« Je croisais manquer à mon devoir de ne pas faire l'éloge des Pilules Suisses. J'étais depuis plus de trois ans, souffrant de telles douleurs d'estomac et de ventre, que j'étais obligé de me coucher quand cela me prenait. J'ai employé bien des remèdes qui n'ont abouti à rien, mais voilà que depuis l'automne dernier je souffrais à peu près continuellement, je n'avais pas d'appétit, si je mangeais, une indigestion. J'étais malheureux et je ne savais plus où m'adresser pour me soulager. Un jour, j'ai vu un article, dans un journal, qui parlait des Pilules Suisses, j'en ai acheté et voilà un mois que j'en prends. Je me sens bien soulagé, les douleurs passent ; je n'ai plus d'indigestions et je peux travailler quelques moments ; plusieurs de mes amis qui sont venus me voir étaient surpris du changement, eux aussi ont pris des Pilules Suisses et en sont bien satisfaits. Ph. BRAAD, »

» à Champagnole (Jura). »
M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

MARDI 29 janvier 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} DELPRATO

Forté chanteuse des théâtres de Lyon, Marseille, Anvers, etc.

LA FAVORITE

Opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de Scribe, A. Royer et G. Vaëz, musique de DONIZETTI.

M^{lle} DELPRATO chantera le rôle de Léonor ; M. GRANDVILLE celui de Fernand.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grande-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 janvier :

TEXTE. — Le Génie des arts, d'après Prud'hon. — Un Conte pour le coin du feu, traduit de Leigh Hunt. — Une Scène du Paradis des Mahométans. — Départ de la flotte athénienne pour l'expédition de Sicile (414 avant J.-C.). — Le Château et la Caverne des Eyzies. — L'Homme préhistorique. — Jung-Stilling et un mendiant aveugle. — Regrets ou Remords? — Les Misères du voyageur Lédard.
GRAVURES. — Minerve conduisant le Génie des arts à l'immortalité, par P. Prud'hon (collection Fichel). — Mahomet traversant un jardin du Paradis, miniature persane. — Dessins et sculptures des temps préhistoriques dans les cavernes du Périgord. — Ruines du château des Eyzies (Dordogne). — Joints en argent du dix-huitième siècle. — Compas de cordonnier du dix-septième siècle.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr.; Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 118.

TEXTE. — Moellérat, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique français, par A. Boutarel. — Bibliographie : Grétry, par Édouard Grégoir (suite et fin). — Verdi

(suite et fin), par Alphonse Baralle. — Sigurd, par Georges Ludger. — L'Opéra Populaire. — Variétés : *Les Deux Aveugles de 1825*, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — *La Coquette*, polka de salon de M. A. Reichert. — Transcription de la fugue du *presto* de la symphonie en sol majeur de M. Edmond Delpierre. — *Plaintes de la reine Marie Stuart*, par Florian et Martini (1785), arrangée par G. Micheuz.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Moellérat, de l'Opéra-Comique.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS à toute personne qui en fait la demande.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GÉOPROY.

Sommaire du n° 160 (samedi 19 janvier 1884):

Héraclès, par Vassel de Fantereau. — Le portrait de Turco, par H. de L. — Courrier des enfants : Les abris pour promeneurs, par A. Brébion. — Que demandez-vous? par Mélanie Bourotte. — La Fête des Rois, par le vicomte Oscar de Poli. — Les métamorphoses de la betterave, par M. Melchior. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.
COUVERTURE. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M^{me} FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 19 janvier 1884.

Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure.

Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul Perret.

Autour du monde : Hong-Kong, 1 gravure, par Jules Roy.

L'orfèvrerie au XIX^e siècle, 3 gravures, par H. Barbisier.

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain.

Caro, nouvelle (suite et fin), marquis de Saint-Paul.

Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier et Albrecht du Ruys.

Sphinxiana.

Bibliographie, par Ferguson.

La Semaine financière, par J. Belletrud.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1884,

LA FERME DE LA SANCHE

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Contenant 28 hectares environ.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gaullier-Brière :

Un bon piano droit et tabouret ; Très-belle étagère ; Machine à coudre, neuve ; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALGUE, au Post-Fouchard. (12)

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

A LOUER UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux,

Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39. (45)

A VENDRE UNE VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien.

S'adresser à M. DUFOUR, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

VIN BLANC

A VENDRE, récolte de 1882, propriété de la Fuie.

S'adresser, pour traiter, à M. LARCHEVÊQUE, régisseur, 2, rue de l'Ermitage, à Saumur. (40)

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n° 29, Saumur.

CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

GRANDS MAGASINS

DE

L'ÉPICERIE MODERNE

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY

SAUMUR.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	77 10	77 35	Est	732 50	732 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	511	512
3 % amortissable	78 02	78 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	517	Est	553 75	558 25
4 1/2 %	107 50	107 40	Midi	1132 50	1133 75	— 1865, 4 %	520	520	Midi	355	354 75
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 45	Nord	1750	1750	— 1869, 3 %	404	404	Nord	360	359 75
Obligations du Trésor	500	495	Orléans	1278 75	1282 50	— 1871, 3 %	382 50	387	Orléans	256	255 75
Banque de France	5175	5187 50	Ouest	795	800	— 1875, 4 %	509	509	Ouest	355	356 50
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz.	1445	1440	— 1876, 4 %	509	510	Paris-Lyon-Méditerranée	345	362 50
Comptoir d'escompte	950	950	Canal de Suez	2030	2025	Bons de liquid. Ville de Paris.	522 50	524	Paris-Bourbonnais	358	362
Crédit Lyonnais	560	565	C. gén. Transatlantique	490	485	Obligations communales 1879.	443	445	Canal de Suez	565	564
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1260	1270				Obligat. foncières 1879 3 %	439 75	439 75			
Crédit de France		6				Obligat. foncières 1883 3 %	335 75	336			
Crédit mobilier	340	340									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.			
3 heures 8 minutes	du matin, express-poste.	6 05	8 50	1 05	3 20	7 55								
6 — 55	— matin (s'arrête à la Possonnière)	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05								
8 — 56	— matin, omnibus-mixte.	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13								
1 — 25	— soir, —	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28								
3 — 32	— express, —													
7 — 15	— omnibus, —													
10 — 36	— (s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.		POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
3 heures 26 minutes	du matin, direct-mixte.	6 05	7 55	8 56	3 50	7 58	2 49	9 33	5 50	12 10	6 10			
8 — 21	— omnibus.	6 15	8 40	9 09	4 02	8 27	3 14	9 53	6 28	12 55	7 02			
9 — 37	— express.	6 23	8 51	9 18	4 16	9 23	4	10 47	6 55	1 28	7 50			
12 — 48	— soir, omnibus-mixte.	6 38	9 09	9 45	4 27	9 55	4 25	11 17	8 01	2 27	9 10			
4 — 44	— —	6 46	9 16	9 54	4 38	10 05	4 36	11 47	8 38	3 13	10 12			
7 — 4	— omnibus (s'arr. à Tours)	6 55	9 25	10 03	4 49	10 15	4 47	12 00	8 56	4 01	11 24			
10 — 24	— express-poste.	7 03	9 33	10 11	4 59	10 25	4 58	12 10	9 04	4 09	11 34			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.